



RAPPORT SUR L'ESCLAVAGE MODERNE 2024

Avril 2025

WSP



RAPPORT SUR L'ESCLAVAGE MODERNE 2024

1. INTRODUCTION

Le présent rapport porte sur le Groupe WSP Global Inc. (« **Groupe WSP Global** ») et ses filiales (collectivement « **WSP** », « nous » ou « notre »), plus précisément WSP Australia Pty Limited (« **WSP en Australie** »), WSP UK Limited (« **WSP au Royaume-Uni** ») et WSP Norge AS (« **WSP en Norvège** »), lors de la période de référence allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, à moins d'indications contraires aux présentes et si le contexte l'exige. Il présente les mesures prises par WSP pour atténuer les risques relatifs à l'esclavage moderne, y compris notamment le travail forcé et le travail des enfants, dans ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement, conformément aux lois¹ adoptées en Australie, au Royaume-Uni (« **R.-U.** ») et en Norvège. WSP reconnaît le rôle essentiel que joue le secteur privé dans l'abolition de l'esclavage moderne. À cette fin, l'entreprise publie les détails des mesures qu'elle a prises en 2024 pour prévenir et réduire les risques d'esclavage moderne dans ses propres opérations, ainsi que dans ses chaînes d'approvisionnement.

2. NOTRE ENGAGEMENT

WSP applique une politique de tolérance zéro à toutes les formes d'esclavage moderne. Nos équipes doivent ainsi absolument éviter toute situation pouvant être perçue comme relevant de la participation (ne serait-ce que suggérée), de la tolérance ou de l'ignorance par rapport à l'esclavage moderne dans le cadre de nos opérations professionnelles. Cet engagement est mis en œuvre par l'intermédiaire de notre Politique des droits de la personne et notre Code de conduite (décrits ci-dessous). En tant que signataires du Pacte mondial des Nations Unies, nous nous engageons à appliquer les dix principes du pacte liés aux droits de la personne, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies. Nous mettons également en place des mesures d'atténuation des risques appropriées en lien avec les projets dans des pays où il existe des risques élevés d'esclavage moderne.

WSP encourage la participation active de l'ensemble des parties prenantes, notamment les fournisseurs, les autorités gouvernementales et les clients, dans le but d'accroître l'efficacité de ses pratiques d'atténuation des risques d'esclavage moderne. WSP continuera de s'adapter pour maintenir les normes les plus élevées en matière d'éthique et d'intégrité au sein de son entreprise et dans ses relations.

3. DESCRIPTION DE WSP

Structure et opérations mondiales

WSP est une entreprise internationale comptant approximativement 72 800 membres du personnel et qui, en date du 31 décembre 2024, mène ses activités dans plus de 50 pays. Groupe WSP Global est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et aussi la compagnie-mère originaire du groupe de sociétés WSP. Le bureau enregistré et siège social de Groupe WSP Global est situé au 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, 11^e étage, Montréal (Québec), H3H 1P9. Les actions ordinaires de Groupe WSP Global sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : WSP).

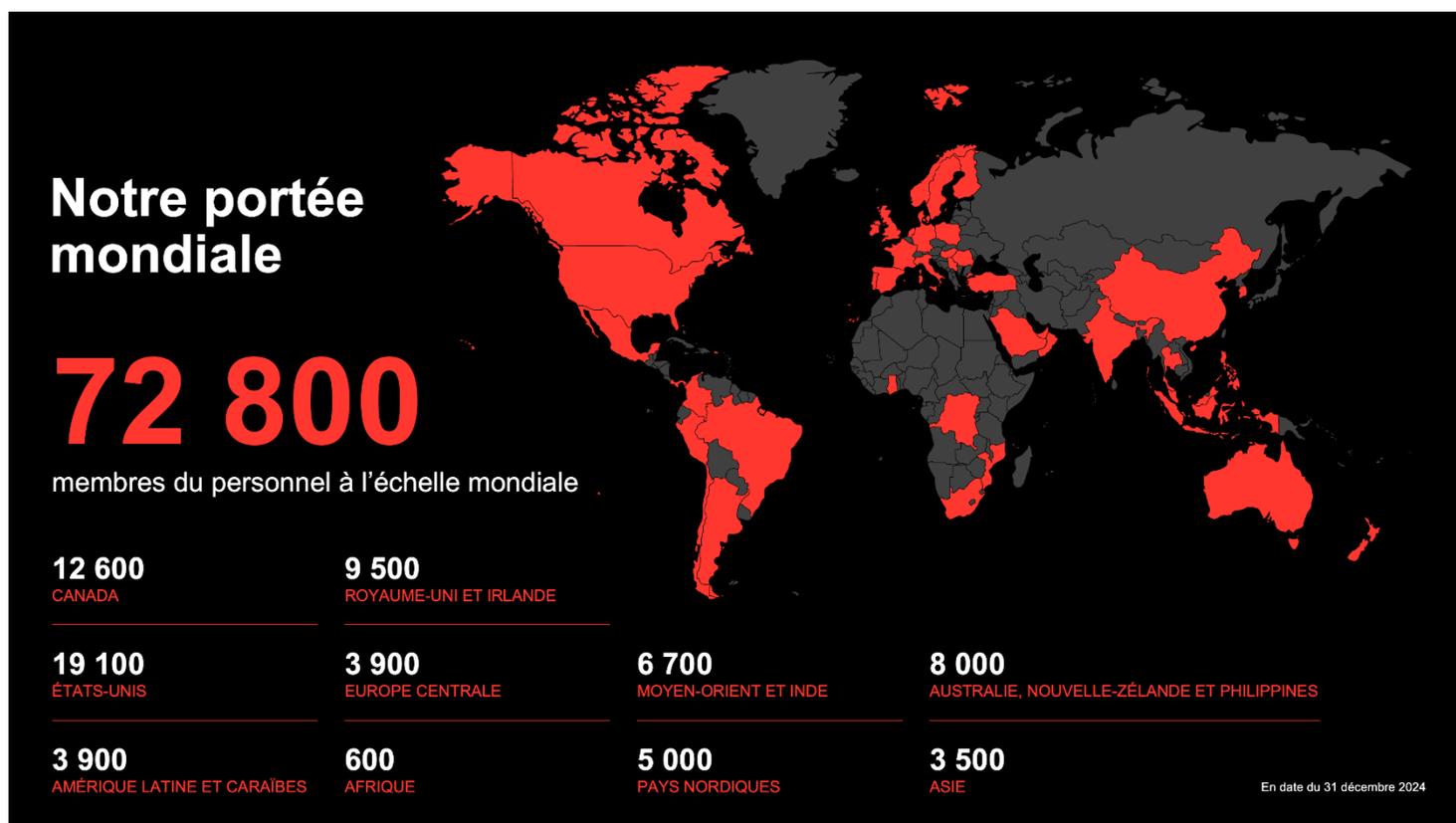
À titre d'une des plus grandes firmes de services professionnels au monde, WSP unit son expertise en ingénierie, en service-conseil et en sciences afin de façonner ses communautés pour faire progresser l'humanité. À cette fin, WSP fournit

¹ *Modern Slavery Act 2018* (Cth) (Australie); *Modern Slavery Act 2015* (R.-U.) (la « **loi britannique** ») et la *Norwegian Transparency Act*.



des solutions et des projets innovants dans les secteurs du transport, des infrastructures, de l'environnement, du bâtiment, de l'énergie, de l'eau et des mines et métaux. Parmi ses principaux clients, elle compte des organismes publics, des entreprises privées et des institutions financières. L'équipe mondiale de WSP regroupe des conseiller·ères, des ingénieur·es, des spécialistes de l'environnement, des scientifiques, des technicien·nes, des architectes et des urbanistes, ainsi que des professionnel·les en conception et en gestion de programmes.

Dans toutes les juridictions où elle mène ses activités, les principales ressources de WSP sont ses équipes hautement qualifiées, l'équipement et les systèmes informatiques complexes qu'elles utilisent, les bureaux où elles travaillent, ainsi que ses divers services connexes professionnels et liés aux déplacements.



Entités soumises aux exigences de publication d'informations sur l'esclavage moderne

Les opérations de WSP dans les pays suivants sont assujetties aux exigences de publication d'informations sur l'esclavage moderne :

- **Australie** : En Australie, la principale filiale de WSP est WSP en Australie, une société constituée en vertu des lois du Commonwealth d'Australie qui comprend toutes ses filiales qui opèrent en Australie. WSP en Australie mène ses activités à l'échelle nationale et mondiale, et ses principaux clients sont des organismes publics et des entreprises privées. En Australie, l'entreprise compte environ 5 200 personnes talentueuses² réparties dans 21 bureaux. Le siège social est situé au Level 27, Ernst & Young Center, 680 George Street, Sydney NSW 2000.
- **Royaume-Uni** : Au Royaume-Uni, la principale filiale de WSP est WSP au Royaume-Uni, une société qui mène ses activités à l'échelle nationale et mondiale. L'entreprise compte environ 9 100 personnes talentueuses réparties dans 33 bureaux. Le siège social est situé au WSP House, 70 Chancery Lane, London WC2A 1AF.

² Ce chiffre ne comprend pas nos opérations aux Philippines.



- **Norvège :** En Norvège, la seule filiale de WSP est WSP en Norvège, une société qui mène ses activités à l'échelle nationale et mondiale. Les principaux clients de WSP en Norvège sont des organismes publics et des entreprises privées. L'entreprise compte environ 400 personnes talentueuses réparties dans 10 bureaux. Le siège social est situé au St. Olavs plass 5, 0165 Oslo.

WSP appuie les gouvernements dans leurs efforts pour l'élimination du travail forcé et du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement. Bien que la Société ait déterminé que les obligations de faire rapport en vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (Canada) ne s'appliquent pas à ses opérations ou à celles de sa filiale canadienne en 2024, elle demeure engagée à protéger les droits de la personne dans toutes les régions où elle mène ses activités.

Nos opérations – Exposition aux risques liés à l'esclavage moderne et mesures d'atténuation

WSP vise à offrir un milieu de travail sécuritaire où toutes les personnes sont traitées avec dignité et respect, à l'abri du harcèlement, de la discrimination, de l'intimidation, du racisme, de la violence et de l'injustice. Nous nous conformons aux lois applicables en matière d'emploi et de travail, aux règlements régissant les relations entre les employeurs et le personnel, ainsi qu'à toutes les conventions collectives. Nous nous engageons aussi envers la santé et le bien-être des membres de notre personnel, ce qui comprend leur santé physique, mentale et émotionnelle, leur sécurité financière et leur sentiment d'appartenance.

Nos décisions en matière de recrutement, d'embauche, de rémunération, de perfectionnement et de promotion sont prises uniquement en fonction du mérite, de la capacité et du rendement. Nous payons des salaires et des avantages sociaux équitables pour que les membres de notre personnel jouissent d'un niveau de vie décent. Nous les encourageons à avoir un bon équilibre travail-vie privée en favorisant l'établissement d'un environnement de travail flexible cohérent avec les prestations que nous offrons à nos clients. Nous respectons le choix de notre personnel de se joindre aux associations ou aux syndicats de leur choix, dans la mesure où la loi locale est respectée, et leur droit à la négociation collective, le cas échéant. Nous interdisons à nos gens de participer à toute forme d'esclavage moderne ou de l'ignorer, y compris le travail forcé, le travail des enfants, l'exploitation ou les abus sexuels et le trafic d'êtres humains.

WSP en Australie, WSP au Royaume-Uni et WSP en Norvège accordent la priorité aux notions de transparence et d'équité dans toutes leurs activités de recrutement, qu'elles soient gérées par l'entreprise ou bien par des agences de recrutement externes. Ces entités contrôlent et évaluent régulièrement les conditions du marché en vue de maintenir des pratiques de salaire équitable et de respecter les lois locales applicables. Moins de 10 % de leur effectif respectif sont des travailleurs d'agences. Ces derniers fournissent des services professionnels et sont, généralement, établis au pays.

Notre chaîne d'approvisionnement – Exposition aux risques liés à l'esclavage moderne et mesures d'atténuation

L'équipe mondiale d'approvisionnement de WSP est responsable de la rationalisation des pratiques d'approvisionnement ainsi que de l'élaboration de normes de gouvernance et d'une stratégie d'approvisionnement mondiale. Elle est également responsable de la gestion des principaux contrats d'approvisionnement qui profitent à l'entreprise dans son ensemble. Les équipes sous-régionales³ et nationales de l'approvisionnement, quant à elles, ont pour responsabilité de rechercher des biens et des services et d'en faire l'acquisition, en vertu d'ententes sous-régionales, nationales et mondiales avec les fournisseurs. Elles ont aussi pour tâche d'élaborer des stratégies sous-régionales et nationales d'approvisionnement.

La portée et la nature du modèle d'affaires, des activités commerciales et des lieux d'exploitation de WSP, qui reposent principalement sur la prestation de services professionnels dans les pays de l'OCDE, limitent généralement l'exposition aux risques liés à l'esclavage moderne dans sa chaîne d'approvisionnement.

³Dans le présent rapport, l'emploi du terme « régions » renvoie généralement aux secteurs à présenter de WSP : Canada, Amériques (États-Unis et Amérique latine), EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique) et Asie-Pacifique (Asie, Australie et Nouvelle-Zélande). Les « sous-régions » désignent plus précisément les pays ou les régions à l'intérieur de nos régions, ce qui comprend : Canada, États-Unis, Amérique latine et Caraïbes, Royaume-Uni et Irlande, Europe centrale, Pays nordiques, Moyen-Orient, Inde, Afrique, Australie, Nouvelle-Zélande et Asie.

- **Australie :** Les fournisseurs de l'entité australienne sont situés en vaste majorité en Australie, à l'exception de quelques fournisseurs dans d'autres pays. Ils représentent principalement des entreprises de services professionnels, des fournisseurs de TI, des propriétaires et une variété de fournisseurs de services, ainsi que des entités contrôlées par WSP. WSP en Australie fournit également des biens utilisés dans les systèmes d'assainissement des eaux souterraines et des caméras de contrôle utilisées sur les sites de clients.
- **Royaume-Uni et Norvège :** Les fournisseurs des entités au Royaume-Uni et en Norvège sont situés partout dans le monde et représentent principalement des entités contrôlées par WSP, d'autres entreprises de services professionnels, des fournisseurs de TI, des propriétaires et une variété de fournisseurs de services.

4. POLITIQUES

Les politiques suivantes de WSP renforcent son engagement dans la lutte contre l'esclavage moderne :

Code de conduite

Notre Code de conduite mondial s'applique à l'ensemble du personnel, aux dirigeant·es, aux administrateur·trices et aux autres personnes ayant une relation d'emploi avec WSP. Il met en lumière la responsabilité de chacun et chacune en matière de respect et de promotion des droits de la personne et de l'égalité. Le Code de conduite interdit explicitement toute forme d'esclavage moderne, y compris le travail forcé, le travail des enfants, l'exploitation ou les abus sexuels et le trafic d'êtres humains.

Code de conduite pour les partenaires d'affaires

Notre Code de conduite mondial pour les partenaires d'affaires définit les attentes de WSP selon lesquelles ses partenaires d'affaires⁴ doivent protéger les droits de la personne dans toutes leurs relations d'affaires, ne doivent participer à aucune forme d'esclavage moderne et doivent se conformer aux lois et aux règlements applicables contre l'esclavage moderne. Selon ce Code de conduite pour les partenaires d'affaires, les partenaires d'affaires de WSP sont également tenus de nous signaler rapidement toute infraction soupçonnée à ces principes.

Politique des droits de la personne

Notre Politique des droits de la personne établit notre approche mondiale pour respecter, appuyer et préserver les droits de la personne. La politique s'applique à WSP, à l'ensemble de son personnel et à toute autre personne ayant une relation d'emploi avec WSP, ainsi qu'à ses partenaires d'affaires agissant au nom de l'entreprise.

Énoncé de la politique de santé, sécurité, environnement et qualité (SSEQ)

Notre Énoncé de la politique de SSEQ mondial consiste en un engagement de cerner et d'atténuer ou d'éliminer efficacement les risques en matière de SSEQ qui touchent, entre autres, notre personnel. Nous démontrons nos engagements envers la SSEQ en faisant la promotion de la conformité aux exigences des normes *ISO 45001:2018 Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail*, *ISO 14001:2015 Systèmes de management environnemental* et *ISO 9011:2015 Systèmes de management de la qualité*, ainsi qu'en faisant la promotion de la conformité aux exigences légales et réglementaires, et aux normes de l'industrie (lorsqu'applicables ou certifiées).

⁴Dans le Code de conduite pour les partenaires d'affaires, le terme « partenaire d'affaires » s'entend des individus agissant au nom de WSP ou en partenariat avec elle, y compris des représentants ou commanditaires, des coentreprises ou des consortiums et des fournisseurs de services (vendeurs, consultants, sous-consultants, entrepreneurs et sous-traitants) et de leur personnel respectif et de quiconque qui agit en leur nom.



Politique sur les signalements, les enquêtes et les mesures anti-représailles

Applicable à l'échelle mondiale, notre Politique sur les signalements, les enquêtes et les mesures anti-représailles décrit la mise en place par WSP d'une saine gouvernance liée aux enquêtes internes, en soulignant plus particulièrement l'obligation qu'a le personnel de signaler les inconduites ainsi que la clause anti-représailles qui protège les personnes à l'origine d'un signalement. La politique décrit également les différentes options de signalement, notamment notre Ligne de signalement en matière de conduite professionnelle gérée par un tiers qui est accessible à l'échelle mondiale et peut être utilisée de manière anonyme là où la loi applicable le permet.

Lignes directrices en matière d'approvisionnement

La fonction d'approvisionnement de WSP adhère aux Lignes directrices mondiales en matière d'approvisionnement. Ces lignes directrices définissent l'orientation de l'harmonisation continue de nos politiques, de nos procédures et de nos structures à l'échelle des sous-régions de l'entreprise. WSP vise à obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour les biens et services nécessaires à ses activités, tout en atténuant les répercussions négatives sur l'environnement et les communautés locales, incluant les droits de la personne, grâce à des procédures d'approvisionnement équitables, transparentes, uniformes, rentables et efficaces. Pour favoriser le respect de ces objectifs, le processus d'approvisionnement doit s'appuyer sur les principes généraux de responsabilité, de transparence, d'honnêteté, d'intégrité et d'équité.

Le conseil d'administration de WSP, avec l'aide du comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération, est responsable de superviser la mise en œuvre des procédures, des politiques et des initiatives relatives à ses responsabilités d'entreprise, sociales et environnementales, y compris les politiques mentionnées précédemment.

Politique de conformité liée aux pays à risque élevé et aux sanctions

Applicable à l'échelle mondiale, notre Politique de conformité liée aux pays à risque élevé et aux sanctions (ainsi que la liste associée des pays à risque élevé) présente notre approche pour définir et appliquer un examen plus rigoureux dans le cas des projets situés à l'étranger où le risque est élevé. La détermination des risques plus élevés comprend l'évaluation du risque lié à l'esclavage moderne, conformément aux indices internationaux.

Plusieurs sous-régions/pays de WSP ont également leurs propres politiques et procédures qui s'ajoutent à ces politiques mondiales. Par exemple, WSP au Royaume-Uni adopte des procédures en lien avec l'esclavage moderne et propose de plus amples directives au personnel dans le cadre de sa politique de prévention de l'esclavage (*Slavery Prevention Policy*). Les conditions générales de contrat applicables aux fournisseurs de WSP en Australie contiennent des dispositions liées à l'esclavage moderne, et WSP s'apprête à adopter des conditions semblables à l'échelle mondiale.

Royaume-Uni – Politique de prévention de l'esclavage

La Politique de prévention de l'esclavage de WSP au Royaume-Uni informe, sur un plan pratique et opérationnel, le personnel et les parties prenantes des principales formes d'esclavage ainsi que des secteurs, des activités et des pays où ils sont plus susceptibles d'être confrontés à des pratiques d'esclavage, où de telles pratiques peuvent se manifester dans les opérations de WSP au Royaume-Uni et comment elle compte gérer ces risques. La politique suggère de consulter un expert ou une experte technique sur le sujet au sein de l'entreprise et présente les mesures de signalement disponibles en cas d'incidents avérés ou présumés d'esclavage moderne.

5. PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

WSP maintient sa part de diligence raisonnable ainsi que d'autres procédures pour repérer et exclure l'esclavage moderne de ses opérations et de sa chaîne d'approvisionnement. La fonction mondiale Éthique et conformité a été mandatée pour établir ces procédures et en réviser l'efficacité, avec le soutien des fonctions Ressources humaines, Approvisionnement et Santé, sécurité, environnement et qualité. Certains de ces processus de diligence raisonnable ainsi que d'autres procédures sont décrits ci-après.



Travail dans des pays à haut risque – Nous respectons un processus rigoureux pour évaluer et approuver les occasions de projets dans les pays à risque plus élevé, y compris à risque plus élevé d’esclavage moderne, dans le cadre de notre Politique de conformité liée aux pays à risque élevé et aux sanctions. Les occasions, clients ou tierces parties situés dans un pays à risque élevé connu doivent se soumettre à un processus rigoureux de vérification diligente et doivent être approuvés par l’équipe Éthique et conformité. En présence d’un risque plus élevé, l’approbation de l’équipe de haute direction concernée est également requise. Le processus de diligence raisonnable et d’examen comprend l’évaluation du risque lié à l’esclavage moderne et la mise en place de mesures d’atténuation appropriées.

Procédures et processus généraux – Nos processus d’intégration et de contrôle des tierces parties nous permettent de mener des vérifications diligentes auprès des fournisseurs avant de faire affaire avec eux. Nous nous attendons de nos partenaires d’affaires qu’ils respectent les normes énoncées dans le Code de conduite pour les partenaires d’affaires lorsqu’ils se livrent à des activités pour WSP, en son nom ou en partenariat avec elle. La plupart de nos principaux partenaires d’affaires, représentant environ 80 % de nos dépenses directes et indirectes à l’échelle mondiale, ont signé le Code de conduite pour les partenaires d’affaires. De plus, en présence d’un risque plus élevé, ils doivent répondre à un questionnaire de diligence raisonnable.

Nos processus d’intégration et de contrôle des tierces parties étudient des facteurs comme l’éthique, les sanctions, l’intégrité et les couvertures médiatiques négatives dans le cadre de l’évaluation de nos risques. Cette évaluation est appuyée par les vérifications propres aux sous-régions. Une fois entièrement mise en œuvre, la plateforme de contrôle permettra le partage des données tirées de l’évaluation des risques entre les fonctions corporatives jouant un rôle dans le processus d’intégration et offrira plus de transparence à l’égard des partenaires d’affaires approuvés. Lorsque le contrôle initial relève une grande préoccupation ou un risque élevé d’esclavage moderne, le fournisseur doit se soumettre à un contrôle plus étroit, mené par nos équipes Éthique et conformité. Cet examen de l’intégrité comprend l’évaluation des risques, pas seulement à partir des résultats de contrôle du fournisseur, mais aussi à partir de la nature des biens ou des services que le fournisseur est censé nous fournir.

- **Royaume-Uni** : En 2024, WSP au Royaume-Uni a adopté notre nouveau progiciel mondial de gestion intégré. Ce dernier envoie aux fournisseurs un formulaire d’auto-inscription qui entraîne leur contrôle, comme décrit ci-dessus et qui comprend une clause de conformité à la loi britannique. Lorsqu’une réponse aux questions soulève un signal d’alarme, le formulaire est transféré à l’équipe régionale Éthique et conformité pour résolution avant l’intégration du fournisseur. La même année, WSP au Royaume-Uni a également ajouté sur son site Web une section destinée à améliorer la communication avec ses fournisseurs. Le microsite des fournisseurs de WSP au Royaume-Uni comprend des documents pertinents sur la prévention de l’esclavage moderne, notamment notre Code de conduite pour les partenaires d’affaires et la Politique de prévention de l’esclavage du R.-U.

6. ÉVALUATION DES RISQUES

Évaluation mondiale des risques

WSP dispose d’un processus mondial d’évaluation de divers risques auxquels elle s’expose. Le processus est mis à jour dans chaque région sur une base trimestrielle, puis est consolidé à l’échelle mondiale. Deux facteurs sont pris en compte pour ce qui est du risque lié à l’esclavage moderne : la portée des services et le pays dans lequel ces services sont fournis. Les activités de WSP consistent principalement à offrir des services-conseils professionnels dans de nombreuses disciplines, comme l’ingénierie, l’environnement et autres. Ces services présentent ainsi un risque moindre d’esclavage moderne étant donné le savoir-faire des professionnels et professionnelles qui les réalisent. C’est pourquoi l’évaluation des risques est axée sur les pays dans lesquels l’esclavage moderne est davantage répandu. Nous nous servons d’indices mondiaux, comme le Global Slavery Index, pour évaluer la situation des pays compris dans la liste des pays à risque élevé de WSP, puis entamons les processus supplémentaires de diligence raisonnable décrits ci-dessus.

Il est possible qu’une évaluation particulière des risques doive être réalisée périodiquement dans chaque sous-région ou pays en fonction du profil des activités. Pour la période de référence, une évaluation des risques a été réalisée pour les pays suivants :



Évaluation des risques – Australie

En 2024, WSP en Australie a effectué une évaluation de sa chaîne d'approvisionnement dans le but de repérer les industries, les produits et les pays jugés plus souples envers les pratiques d'esclavage. Dans le cadre de cet exercice, nous avons privilégié divers indices publiés, comme le Global Slavery Index et l'indice de perception de la corruption. Selon les résultats de l'évaluation des risques, la majorité des services fournis à WSP en Australie proviennent d'entreprises australiennes et donc représentent un risque faible. Voici les catégories de risques liés à l'esclavage moderne qui se rapportent à WSP en Australie : installations, nettoyage, messagerie, services de traiteur, travaux de terrassement, excavation, réparation de véhicules et entretien de bâtiments. Ces services représentent une faible part des services de la chaîne d'approvisionnement de WSP en Australie.

L'évaluation des risques liés à la chaîne d'approvisionnement a révélé que 27 (soit moins de 1 %) des fournisseurs de WSP en Australie se trouvent dans des pays à risque élevé d'esclavage moderne, par exemple en Afrique du Sud, en Chine, aux Philippines, en Indonésie, en Papouasie–Nouvelle-Guinée, en Inde, au Mexique, en Arabie saoudite et en Thaïlande. Malgré leur emplacement, ces fournisseurs proposent des services jugés à risque faible d'esclavage moderne, tels que des services d'ingénierie, des services-conseils, des services juridiques et d'autres services professionnels de sous-traitance.

De ce groupe de 27 fournisseurs, 14 sont des entités de WSP qui respectent le Code de conduite et les normes de WSP. L'équipe régionale Éthique et conformité a effectué des audits virtuels des 13 autres fournisseurs se trouvant dans des pays à risque élevé et offrant des services à risque faible. Ces derniers ont été informés des exigences en matière d'esclavage moderne et des politiques standard de WSP. Ils ont fourni des réponses jugées satisfaisantes par WSP en Australie, confirmant leur respect des normes de WSP.

Évaluation des risques – Royaume-Uni

WSP au Royaume-Uni examine le risque d'esclavage moderne dans sa chaîne d'approvisionnement lors du processus d'intégration de fournisseurs et de sélection de nouveaux projets situés dans des pays à risque élevé. Ainsi, l'évaluation de son exposition à de tels risques fait partie intégrante de ses champs de travail courants. Devant la demande croissante de ses clients du secteur public britannique, WSP au Royaume-Uni s'est soumise en janvier 2025 à une évaluation des risques d'esclavage moderne (*Modern Slavery Assessment*) conçue par le gouvernement du Royaume-Uni. Elle œuvre depuis à appliquer les recommandations qui en découlent.

Dans le cadre de ses propres opérations, WSP au Royaume-Uni dispose d'une fonction des ressources humaines qui établit et gère les processus en vertu desquels le personnel et les travailleurs d'agences de l'entreprise sont embauchés équitablement, librement et légalement. Lors du processus d'embauche et d'intégration, le personnel est informé de ses conditions de travail, de ses droits et de ses avantages sociaux, lesquels sont dictés dans des communications et des politiques de l'entreprise, notamment un manuel de l'employé-e. Sachant que l'embauche et la supervision d'effectif occasionnel peuvent présenter des risques, WSP au Royaume-Uni a établi une relation de travail avec un courtier de main-d'œuvre réputé afin de gérer ces activités. Le courtier sélectionne l'effectif occasionnel et évalue continuellement sa performance selon divers critères, notamment son respect de la loi britannique.

Aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants n'a été détecté lors de l'évaluation des risques de WSP au Royaume-Uni pour la période de référence.

Évaluation des risques – Norvège

WSP en Norvège évalue continuellement le risque que ses activités ou que ses relations d'affaires entraînent des conséquences néfastes en matière de droits fondamentaux des personnes et de conditions de travail convenables. Elle fait le suivi en permanence de toute violation de ces droits. Pour ses propres opérations, WSP en Norvège effectue une évaluation qui se base sur les résultats de sondages réguliers auprès de l'ensemble de son personnel et passe en revue les signalements effectués grâce à son outil de signalement en santé et sécurité. Le questionnaire comprend d'ailleurs un module distinct portant sur l'égalité et la discrimination. Les renseignements recueillis dans ces sondages ainsi que la surveillance et le suivi réguliers des heures et de la charge de travail de son personnel lui permettent de mieux cerner l'expérience et les points de vue de ses membres, de déterminer les domaines à améliorer et d'élaborer des initiatives et des plans d'action concrets. WSP en Norvège n'a repéré aucun impact négatif réel sur les droits de la personne et le droit à des conditions de travail convenables au sein de ses opérations pour la période de référence. WSP en Norvège reconnaît



toutefois qu'il existe des risques inhérents liés à ses opérations, y compris, sans s'y limiter, des répercussions négatives sur les conditions de travail de son personnel, en particulier en ce qui concerne le stress, le nombre excessif d'heures de travail et différentes formes de discrimination.

Pour ce qui est de sa chaîne d'approvisionnement, WSP en Norvège procède à des évaluations de la diligence raisonnable qui consistent à dresser un portrait de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise et de ses partenaires d'affaires en fonction de leurs activités (industrie, produits, services, marchés géographiques, processus de production et risques déjà cernés), puis à déterminer s'il est nécessaire de prendre des mesures afin d'examiner les conséquences négatives potentielles sur les droits fondamentaux des personnes et les conditions de travail convenables. WSP en Norvège s'engage à mettre en œuvre les mesures nécessaires lorsque le degré de gravité et la probabilité de dommages sont maximaux et que l'entreprise peut exercer une influence considérable en vue de changements positifs. Les facteurs pris en compte lors de l'évaluation sont le rapport entre WSP en Norvège et le risque et la responsabilité qu'elle entretient vis-à-vis de ce dernier, ainsi que l'envergure, la nature et le contexte de l'activité.

Les résultats de l'évaluation des risques de 2024 n'indiquent aucune violation réelle des droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement de WSP en Norvège ou parmi ses sous-traitants. Deux des partenaires d'affaires de WSP en Norvège (un entrepreneur norvégien et une ancienne compagnie d'assurance locale) ont fait état à WSP en Norvège d'un cas de violation soupçonnée des droits de la personne pour ce qui est des conditions de travail convenables. Ces deux entreprises devraient inclure ces cas dans leur propre rapport sur l'esclavage moderne qui seront publiés d'ici le 1^{er} juillet 2025.

7. FORMATION ET MOBILISATION

L'ensemble des membres du personnel de WSP suivent des formations obligatoires d'intégration et de rappel annuelles portant sur les responsabilités en vertu de son Code de conduite (soit une formation en ligne que doit suivre l'ensemble du personnel permanent de WSP dans le monde). En 2024, la formation de rappel annuelle sur le Code de conduite comprenait du contenu spécifique sur la prévention de l'esclavage moderne. WSP prévoit également des rappels visant à promouvoir les droits de la personne, notamment en ce qui concerne la prévention de l'esclavage moderne, dans le cadre de ses communications sur l'intégrité des affaires et de ces plans de formation.

En 2024, WSP a publié un programme mondial d'orientation SSEQ, soit un module de formation obligatoire en ligne destiné au personnel. Ce dernier informe les membres du personnel de leurs droits de travailler dans un environnement sécuritaire, de refuser ou d'arrêter un travail dangereux, de porter des équipements de protection individuelle appropriés et de signaler des conditions de travail dangereuses sans craindre de représailles.

Nous offrons des formations et des activités de sensibilisation ciblées dans certaines sous-régions de WSP et dans certains de ses secteurs d'activité où les risques liés à l'esclavage moderne sont potentiellement plus élevés. Par exemple, aux États-Unis, nous proposons de la formation sur la lutte contre la traite de personnes à notre personnel qui travaille dans des emplacements plus à risque ou sur des contrats à risque élevé.

En 2024, WSP a terminé le programme Accélérateur des entreprises et des droits de l'homme de six mois du Réseau Canada du Pacte mondial de l'ONU. L'objectif du programme est d'aider les entreprises à perfectionner leur procédure de diligence raisonnable en matière des droits de la personne.

8. SIGNALEMENT ET MESURES CORRECTIVES

Pour bien remédier aux violations cernées, il faut que les diverses parties connaissent les canaux de signalement et aient confiance que WSP déploiera les efforts d'enquête nécessaires. Comme mentionné dans la section « Politiques » ci-dessus, WSP dispose d'une Politique sur les signalements, les enquêtes et les mesures anti-représailles applicable à l'échelle mondiale, preuve de son engagement envers un processus d'enquête juste et efficace.

WSP encourage son personnel (dans son Code de conduite et dans des communications régulières et ponctuelles) et les membres de sa chaîne d'approvisionnement (dans son Code de conduite pour les partenaires d'affaires) à signaler en temps opportun les violations connues ou soupçonnées des pratiques éthiques, y compris l'esclavage moderne, ou toute autre infraction aux droits de la personne. Les membres du personnel de WSP peuvent signaler toute inconduite soupçonnée à leur gestionnaire, à leur responsable régional·e, Éthique et conformité, ou au bureau Éthique et conformité



de WSP à l'adresse ethics@wsp.com. Le personnel, les partenaires d'affaires, les clients et les membres du public peuvent également se servir de la Ligne de signalement en matière de conduite professionnelle de WSP pour signaler toute inconduite soupçonnée. La ligne est accessible publiquement à l'échelle mondiale, 24 h sur 24, sur le site Web de l'entreprise et à l'interne sur la page Éthique et conformité à l'adresse wsp.ethicspoint.com.

Dans le cas où WSP constaterait des pratiques d'esclavage moderne dans ses opérations ou sa chaîne d'approvisionnement, sa réponse serait concrète et proportionnelle à la situation. Elle tiendrait également compte de l'incidence, d'un point de vue des droits de la personne, que les mesures correctives mises en place auraient sur les gens concernés, par exemple la perte d'emploi ou de revenu.

À l'exception du cas publié dans la section « Évaluation des risques – Norvège » du présent rapport, aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants n'a été détecté lors des évaluations des risques portant sur la chaîne d'approvisionnement de WSP pour la période de référence. De même, aucun cas n'a été communiqué au moyen de la Ligne de signalement en matière de conduite professionnelle. WSP n'a eu à prendre aucune mesure corrective pour remédier à des cas de travail forcé, de travail des enfants ou de perte de revenu au sein des activités et des chaînes d'approvisionnement de l'entreprise.

9. CONSULTATION

Les membres des fonctions contributives et les membres de la haute direction de Groupe WSP Global, de WSP en Australie, de WSP au Royaume-Uni, de WSP en Norvège et de leurs filiales concernées ont participé à l'élaboration de notre approche mondiale en matière d'évaluation et de gestion des risques liés à l'esclavage moderne dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement. WSP s'engage à réviser régulièrement ses procédures et pratiques internes afin de réduire le risque d'esclavage moderne dans ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement. Nous nous engageons à contribuer positivement aux communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités, à fixer des normes élevées et à promouvoir une bonne éthique de travail.

10. EFFICACITÉ

WSP effectue les activités suivantes pour évaluer l'efficacité des mesures prises pour contrôler les risques associés à l'esclavage moderne au sein de ses opérations et de sa chaîne d'approvisionnement :

- Créer du nouveau contenu pour la formation annuelle sur le Code de conduite pour qu'elle demeure actuelle et pertinente.
- Faire le suivi à l'échelle mondiale du taux de réussite des formations obligatoires sur le Code de conduite de WSP (y compris le contenu portant sur l'esclavage moderne), c'est-à-dire les formations d'intégration et de rappel, à titre d'indicateur de risque clé. Nous faisons état de notre taux de réussite par région dans notre Rapport mondial de durabilité et chaque trimestre auprès du conseil d'administration de Groupe WSP Global.
- Réviser les critères relatifs aux pays à risque élevé périodiquement pour s'assurer que leurs définitions correspondent aux plus récentes données des indices publiés.
- Consulter les rapports de l'industrie et les résultats de sondages pour améliorer les données qui sous-tendent notre approche.
- Passer en revue nos politiques mondiales connexes annuellement pour nous assurer qu'elles sont conformes aux exigences réglementaires et aux attentes de l'entreprise.
- Apprendre de notre expérience et des commentaires recueillis lors des processus de diligence raisonnable pour améliorer les processus et les résultats à l'avenir.
- Évaluer périodiquement l'efficacité des activités de prévention de l'esclavage moderne.

Les entités de WSP qui sont soumises aux exigences sous-régionales et nationales de publication d'informations relatives à l'esclavage moderne doivent surveiller et passer en revue la conformité à la réglementation annuellement et faire état des résultats à l'interne, à l'équipe de direction sous-régionale ou nationale. De plus, certaines sous-régions et certains pays mettent en œuvre d'autres mesures d'efficacité.

- **Australie :** WSP en Australie se sert du taux de réussite de la formation sur le Code de conduite (y compris le contenu portant sur l'esclavage moderne) comme indicateur de risque clé. Cet indicateur fait l'objet de rapports tous



les trimestres au conseil d'administration et à l'équipe de direction de WSP en Australie. En outre, son équipe régionale Éthique et conformité procède régulièrement à des examens internes de ses processus de diligence raisonnable et d'approvisionnement dans le but de renforcer sa chaîne d'approvisionnement face à des risques associés à l'esclavage moderne.

- **Royaume-Uni** : WSP au Royaume-Uni surveille les emplacements à risque élevé où elle exerce des activités et les signalements effectués avec la ligne de signalement. Les informations recueillies lui servent d'indicateurs d'exposition à des situations d'esclavage moderne. Elle s'est soumise à l'évaluation des risques d'esclavage moderne du gouvernement du Royaume-Uni et appliquera les recommandations qui en découlent au cours de l'année 2025.
- **Norvège** : WSP en Norvège contrôle la mise en œuvre et l'efficacité de ses obligations, activités et objectifs internes en matière d'évaluation de la diligence raisonnable, et procède à des évaluations régulières des résultats obtenus en les communiquant aux échelons concernés. WSP en Norvège cherche également à obtenir régulièrement la rétroaction de ses fournisseurs pour confirmer que les mesures d'atténuation des risques sont respectées et que les dommages ont été évités ou réduits. Elle consulte également des représentants et des syndicats lorsque des membres du personnel sont concernés.

11. APPROBATION

Le présent rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Groupe WSP Global pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les conseils d'administration de WSP en Australie, de WSP au Royaume-Uni et de WSP en Norvège ont approuvé les informations relatives aux entités en Australie, au Royaume-Uni et en Norvège, respectivement.

Alexandre L'Heureux
Président, chef de la direction et administrateur, Groupe WSP Global
30 avril 2025

Énoncés prospectifs

En plus de communiquer des données historiques, la Société peut formuler ou présenter dans le présent rapport des énoncés ou de l'information qui ne sont pas fondés sur des faits historiques ou actuels, et peuvent être considérés comme étant de l'information prospective ou des énoncés prospectifs (collectivement, les « énoncés prospectifs ») en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs ont trait à des événements ou un rendement futurs et peuvent inclure des estimations, des plans, des ambitions stratégiques, des objectifs, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des orientations, des perspectives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Cela comprend en particulier l'efficacité des mesures prises pour contrôler les risques associés à l'esclavage moderne au sein de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement, ainsi que nos objectifs de lutte contre l'esclavage moderne, lesquels comprennent, entre autres, les objectifs de gouvernance, les objectifs en matière d'évaluation et de gestion internes des risques relatifs à l'esclavage moderne et nos objectifs de production de rapport sur l'esclavage moderne et de publication de ces informations.

On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « pouvoir », « devoir », « prévoir », « projeter », « anticiper », « croire », « estimer », « prédire », « avoir l'intention de », « viser », « potentiel », « continuer » ou d'autres termes semblables, employés au présent, au futur ou au conditionnel, y compris à la forme négative. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents et se basent sur de nombreuses hypothèses, tant générales que précises, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs, et que nos perspectives commerciales, nos objectifs, nos plans d'affaires et nos priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces énoncés ne constituent pas une garantie du rendement ou des événements futurs, et nous vous mettons en garde contre le risque de vous fier à ces énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs de la Société sont fondés sur des hypothèses relatives aux activités d'exploitation et sur d'autres hypothèses que cette dernière considère comme étant raisonnables à la date à laquelle les énoncés sont faits, y compris les hypothèses décrites dans le contexte du présent rapport, y compris, sans s'y limiter, celles qui suivent, qui sont considérées comme les plus importantes : la suffisance des ressources internes et externes; notre capacité à maintenir des systèmes et des processus efficaces de gestion des risques relatifs à l'esclavage moderne; le maintien de l'engagement et de la collaboration avec les parties prenantes; la gestion efficace et continue des risques relatifs à l'esclavage moderne et autres hypothèses décrites dans la section « Énoncés prospectifs » de notre plus récent Rapport mondial de durabilité, laquelle est intégrée par renvoi dans cette mise en garde. Ce document est accessible sur notre site Web à l'adresse www.wsp.com. Si l'une de ces hypothèses s'avérait inexacte, les résultats ou événements réels se rapportant à la Société pourraient différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs.

Dans l'évaluation des présents énoncés prospectifs, les lecteurs doivent tenir compte de divers facteurs de risque qui, s'ils se concrétisent, pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels se rapportant à la Société diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter : l'incapacité à mettre en œuvre suffisamment d'initiatives au sein de l'entreprise et de nos secteurs d'activité; la difficulté de mesurer et d'évaluer avec précision notre performance en matière de gestion des risques relatifs à l'esclavage moderne et de publier des informations précises à ce sujet; notre incapacité à collecter des données sur les risques relatifs à l'esclavage moderne auprès de nos fournisseurs ou des fournisseurs des entreprises acquises, y compris pour les années antérieures; ainsi que les autres risques dont il est fait mention dans les rapports que la Société dépose de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières ou des commissions des valeurs mobilières, ou dans les autres documents qu'elle publie, et qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement des résultats exprimés de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Ces facteurs de risque, ainsi que d'autres, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos énoncés prospectifs, sont examinés plus en détail à la section 20, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de la Société pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette section est incorporée par renvoi dans la présente mise en garde.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport décrivent les attentes de la Société en date du présent rapport, de sorte qu'ils sont susceptibles de changer après cette date. Sauf si elle y est tenue par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les énoncés



prospectifs présentés dans la présente notice annuelle ou ailleurs, en raison d'une nouvelle information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport sont expressément visés dans leur ensemble par la présente mise en garde. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.